

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 30 Septembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 21 Septembre 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 34

NOMBRE DE VOTANTS : 34

Objet : Désignation des membres du conseil d'exploitation du SPIC Tourisme

Présents : 34

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), Madame BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac) RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 0

Absents : 3

**BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),
MABILLE Christian (Peujard),**

Secrétaires de séance : **DARHAN Laurence**

Vu la délibération n°2016-80 en date du 30 novembre 2016, par laquelle le Conseil Communautaire décide la mise en place d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Industriel et Commercial dans le cadre de la compétence tourisme (« SPIC Tourisme »),

Vu les statuts de la régie communautaire sus-visée,

Il appartient au Conseil communautaire, sur proposition de Madame la Présidente, de procéder à la désignation des membres du Conseil d'exploitation du « SPIC Tourisme », pour la durée du mandat intercommunal.

Il est rappelé que ce conseil d'exploitation est composé par 28 membres :

- **seize membres élus de la Communauté de Communes**; le Président du Conseil d'Exploitation étant de droit le Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais, et le Vice-Président étant de droit le Vice-Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais en charge du Tourisme.
-
- **douze personnes physiques ou morales** choisies parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tout avis utile sur les questions relatives au fonctionnement de l'Office de Tourisme :
 - 2 propriétaires de chambres d'hôtes
 - 2 propriétaires de gîtes
 - 1 restaurateur
 - 1 représentant de sites, d'équipements ou d'entreprises touristiques
 - 2 représentants de chacune des deux appellations présentes sur le territoire
 - 1 représentant d'associations du Patrimoine
 - 1 représentant des commerçants

En ce qui concerne les membres élus de la Communauté de Communes, il a été proposé à chacune des Communes membres de désigner un représentant.



En ce qui concerne les membres issus du milieu socio-professionnel en lien avec le Tourisme, il est proposé d'adopter une représentation géographique équitable sur l'ensemble du territoire du Grand Cubzaguais.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire désigne les personnes suivantes pour faire partie du Conseil d'exploitation du SPIC Tourisme :

MEMBRES SOCIO-PRO X 12	NOMS
Représentant commerçants (x1)	Emmanuel MAZIN
Sites touristiques (x1)	Marc MARTINEZ
Viticulteurs (x4 : 2 par appellation)	Côtes de Bourg : - Didier GONTIER - Amélie OSMOND
	Bordeaux Bordeaux supérieur : - Sandrine LETOURNEAU - Emilie CONTIERO
Représentants association du patrimoine (x1)	Christophe MEYNARD
Représentants chambres d'hôtes (x2)	- Maité MALLET - Christine MONTANGON
Représentant Meublés de Tourisme (Gîtes) (x2)	- Cécile DE TAFFIN - Nadège DEFEVER
Représentant Restaurant (x1)	- Pierre Alain ROBINET

MEMBRES ELUS X 16	NOMS
BOURG	Pierre JOLY
CUBZAC LES PONTS	Cyril CHERIGNY
GAURIAGUET	Nathalie RODRIGUEZ
LANSAC	Eric POUCHARD
MOMBRIER	Valérie GUINAUDIE
PEUJARD	Célia JOLLIVET
PUGNAC	Michèle ROUSSEAU
PRIGNAC	Marie Christine BOUCHET
ST ANDRE DE CUBZAC	Véronique LAVAUD
ST GERVAIS	Marie Caroline ROZIER
ST LAURENT D ARCE	Jean Pierre SUBERVILLE
ST TROJAN	Bruno GRAVINO



TAURIAC	Florence FERNANDES MARTY
TEUILLAC	Jean-Franck BLANC
VAL DE VIRVEE	Sylvie LOUBAT
VIRSAC	Christiane BOURSEAU

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 1^{er} Octobre 2020

La Présidente

